

## SUBSIDES

## DÉFENSE NATIONALE

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Claxton invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

**M. Drew:** Monsieur l'Orateur, avant le dîner je cherchais à démontrer les répercussions de la question à l'étude sur les impôts que doivent acquitter les contribuables. Je me suis efforcé de faire comprendre que nous sommes fermement convaincus que les membres de la Chambre et la population canadienne sont en droit de s'attendre à des renseignements détaillés sur la façon dont ces milliards ont effectivement été dépensés, sur les résultats que nous ont valu ces dépenses et, enfin, sur ce qu'on se propose de faire de cette énorme somme de 2.1 milliards destinée à la défense.

On nous a communiqué une déclaration qui donne à la Chambre l'impression que tout va bien en dépit des difficultés. On n'a pas soufflé mot des lacunes qui, manifestement, existent, comme le savent tous les députés. Tout récemment, nous avons pu lire le discours dans lequel M. Churchill déclarait sans ambages, à la Chambre des communes de la Grande-Bretagne, que la situation est loin d'être satisfaisante. Il a signalé les points faibles de notre armure. Il a démontré que la Grande-Bretagne manque d'équipement de toute sorte; il a montré du doigt les dangereuses insuffisances des forces armées britanniques. Il a signalé que l'Angleterre est dépourvue d'unités prêtes pour le combat. Il n'a entouré d'aucun secret les renseignements que la Chambre et la population de Grande-Bretagne croient avoir le droit de connaître en tout temps.

Le ministre de l'Air britannique est mécontent de la situation actuelle. Il n'a pas hésité à le dire. En toute justice, je signale que cet état de choses ne résulte pas du changement de gouvernement qui a eu lieu en Grande-Bretagne. La franchise dont on a fait preuve là-bas est un défi lancé à tous les députés qui siègent ici. On ne dit pas qu'il est impossible de révéler où se trouvent les divisions, les brigades ou les unités d'aviation sous prétexte que ces renseignements pourraient aider la Russie. On renseigne la Chambre et la population sur les faits et c'est pourquoi le peuple est prêt à appuyer les mesures prises par le gouvernement.

Que l'on ne s'y trompe pas, la population du Canada veut une défense efficace. Que l'on ne s'y trompe pas, les Canadiens appuieront le Gouvernement dans la préparation d'un dispositif réel de défense. Mais nos gens veulent savoir où va l'argent. Ils veulent être

sûrs que nous sommes réellement en train d'assurer leur défense et ils veulent avoir quelque assurance que nous ne sommes pas en train de gaspiller des millions de dollars au titre des programmes que nous mettons actuellement en œuvre.

Le ministre canadien de la Défense nationale ne trouve rien à reprendre. Pour lui, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Pourquoi en serait-il autrement? N'a-t-il pas inventé ce monde de rêve? Jusqu'ici, le Parlement n'a été saisi d'aucun rapport satisfaisant au sujet de l'OTAN ni de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) ni de la part du ministre de la Défense nationale. Nous n'en savons pas plus maintenant au sujet de cette conférence qu'on a saluée comme la rencontre d'esprits éminents, un tournant de l'histoire, que nous n'en savions avant que les deux ministres prennent la parole, abstraction faite des renseignements communiqués par les journaux. Je dois préciser cette déclaration. Nous savons encore moins à quoi nous en tenir, car jusqu'au moment où les ministres ont pris la parole, nous estimions pouvoir nous fier aux journaux sérieux qui avaient publié les comptes rendus de la conférence. Aujourd'hui, l'ombre du doute s'étend jusque sur ces déclarations et nous n'avons guère de certitude, si ce n'est que nous savons que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures admet qu'il a été déclaré que 50 divisions seraient prêtes au combat en 1952, assertion qui, nous le savons, est absurde. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a également répondu à sa propre question. Il voulait savoir d'où venait ce chiffre de 100 divisions prévues pour 1954. Nous tenons de lui le renseignement. Pourquoi s'étonne-t-il tant que nous citions ce chiffre que, dit-il, nous connaissions tous? Il y a quelques jours, il a soulevé cette question des 100 divisions et, sans transition, il nous a dit qu'il était de notoriété publique qu'il s'agissait d'effectifs de 80 à 110 ou 115 divisions. S'il a raison, il est de notoriété publique qu'on a débattu des chiffres qui s'établiraient à environ 100 divisions. Si nous songeons à la possibilité d'avoir 110 ou 115 divisions en 1954, la Chambre devrait certes savoir comment nous arriverons à 100 divisions en 1954. Nous n'avons aucun véritable renseignement à ce sujet.

Le ministre de la Défense nationale ne nous a fourni aucun nouveau renseignement. Il ne nous a révélé hier aucune précision que les journaux et la radio n'aient déjà communiquée au public. Hier, il n'a même pas parlé des fondements de la défense. Il est reconnu, depuis des années, que tous nos